



PROCÈS VERBAL

Adopté

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le 20 février 2012, à 19 h 30 au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

Présence des membres 2011-2012 – 20 février 2012

Parents (10)	Steve Bernier (président)	Présent
	Louis Provencher (vice-président)	Présent
	Martin Lebeau	Présent
	Josée Archambault	Absente
	France Ayotte	Présente
	Amale Abdelnour	Absente
	André Hamel	Présent
	Chantal Gemme	Présente
	Hélène Kabis	Présente
Organisme extérieur (1)	Nicole Brie	Absente
Direction d'école(1)	Stéphane Joyal	Présent
Personnel enseignant (3)	Richard Bisson	Absent
	Tristan Boudreau	Absent
	Vacant	-
Personnel professionnel (1)	Vacant	-
Personnel de soutien (1)	Vacant	-
Parent substitut		
Responsable du comité (1)	Richard Sylvain Représentant de la direction générale	Présent
Secrétaire	Nicole Laflamme	Présente

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 00, monsieur Steve Bernier constate le quorum et ouvre l'assemblée.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no 16 2012-02-20

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Kabis, appuyée par monsieur Martin Lebeau, d'adopter l'ordre du jour suivant:

Constatation du quorum et ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2012 (reporté au 2 avril 2012)
3. Parole au public
4. Nomination d'un parent du Comité CSEHDAA à la soirée de reconnaissance
5. Parole au représentant au Comité de parents
6. Suivi des dossiers (reporté au 2 avril 2012)

CONSULTATION

7. Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

INFORMATION

8. Procédure de classement et d'identification
9. Procédure passage primaire-secondaire
10. Parole au public
11. Correspondance
12. Questions diverses
13. Prochaine réunion
 - Après le 13 mars pour la consultation sur l'Offre de service aux EHDAA
14. Levée de la séance

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JANVIER 2012

Reporté au 2 avril 2012

3. PAROLE AU PUBLIC

Néant

4. NOMINATION D'UN PARENT DU COMITÉ CSEHDAA À LA SOIRÉE DE RECONNAISSANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Bernier, appuyé par monsieur Louis Provencher, de proposer monsieur André Hamel à la soirée de reconnaissance des bénévoles, qui aura lieu à l'École d'éducation internationale, le mercredi 25 avril 2012 à 18 h 30.

5. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Bernier donne un aperçu de la rencontre du comité de parents aux membres. Le résumé de la rencontre avait été envoyé plus tôt dans la semaine, par courrier électronique à chacun des membres.

6. SUIVI DES DOSSIERS

Ce point a été reporté au 2 avril 2012

CONSULTATION

7. POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Madame Linda Fortin et madame Denise Gauvreau sont venues répondre aux questions des membres du Comité sur la nouvelle Politique. Elles ont longuement parlé du plan d'intervention, en donnant beaucoup d'information sur le cheminement de celui-ci.

Monsieur Provencher aimerait beaucoup que la Commission scolaire des Patriotes réalise une vision d'ensemble de tous les documents importants et les liens qu'ils ont entre eux.

À la rencontre du CCSEHDAA du 20 février 2012, monsieur Stéphane Joyal, représentant des directions d'établissement, s'abstient de tout commentaire concernant la Politique, étant donné qu'il a participé à la rédaction de celle-ci.

RÉSOLUTION NO 17 2012-02-20

Considérant la consultation de la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage aux membres;

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Kabis, appuyée par monsieur Martin Lebeau de proposer les avis suivants de cette Politique, tel que présenté.

1) Le Comité CSEHDAA aimerait ajouter cette note explicative au point 7.2. ici-bas;

- Si l'argument est donné, la direction doit justifier pourquoi c'est un coût exorbitant.

7.2. CONDITIONS À L'INTÉGRATION DANS UNE CLASSE ORDINAIRE ET À LA VIE DE L'ÉCOLE

- les mesures requises pour l'intégration entraîneraient, pour la Commission scolaire, des coûts exorbitants et déraisonnables;

2) Le Comité CSEHDAA aimerait remplacer la condition du point 7.3. ici-bas, et lire cette condition dès le début de l'énumération;

- La mobilisation des intervenants

7.3. CONDITIONS À L'INTÉGRATION PARTIELLE OU PONCTUELLE DANS LA CLASSE ORDINAIRE ET DANS L'ÉCOLE

Les conditions favorables sont :

- La collaboration des intervenants;

3) Évaluation de la Politique;

Comment va-t-on juger que la politique permet d'améliorer la qualité des services offerts aux élèves HDAA. Y a-t-il un processus qui permet d'évaluer.

4) Le Comité CSEHDAA aimerait ajouter au point 5., au deuxième paragraphe, le point d'action suivant;

- Favoriser l'implication du parent dans cette adaptation

5. VOIES D'ACTION PRIVILÉGIÉES POUR LA RÉUSSITE

- **LA COMMISSION SCOLAIRE PLACE L'ADAPTATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AU CŒUR DES ACTIONS DE TOUTE PERSONNE INTERVENANT AUPRÈS DES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ EN :**

5) Le Comité EHDAA aimerait voir apparaître un libellé au point 8., qui dit que;

- Lorsqu'il y a des groupes fermés, se donner les moyens de favoriser des activités fréquentes de socialisation.

8. MODALITÉS DE REGROUPEMENT DES ÉLÈVES HANDICAPÉS ET DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE DANS DES ÉCOLES, DES CLASSES OU DES GROUPES SPÉCIALISÉS

6) Points positifs du Comité CCSEHDAA :

- Nous avons apprécié qu'il y ait une variété de soutien et d'accompagnement en complément aux classes ordinaires ou aux groupes spécialisés.
- Nous avons beaucoup apprécié que le parent soit décrit comme le premier intervenant
- Nous voulons souligner l'apport qui a été fait de clarifier les rôles.

7) Point négatif du Comité CCSEHDAA :

- Que le délai pour l'analyse de la consultation a été trop court

INFORMATION

8. PROCÉDURE DE CLASSEMENT ET D'IDENTIFICATION

Le document a été remis pour information.

9. PROCÉDURE PASSAGE PRIMAIRE-SECONDAIRE

Le document a été remis pour information.

10. PAROLE AU PUBLIC

Néant

11. CORRESPONDANCE

Néant

12. QUESTIONS DIVERSES

Néant

13. PROCHAINE RENCONTRE : **19 mars 2012**

Cette rencontre sera consacrée à la consultation sur l'offre de service aux EHDAA

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NO 18 2012-02-20

Levée de la séance à 22 h 40, il est proposé par madame Hélène Kabis, appuyée par monsieur Martin Lebeau, de lever la séance.

MONSIEUR STEVE BERNIER

Président

MONSIEUR RICHARD SYLVAIN

Représentant de la direction générale

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN
DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Téléphone : 450 441-2919 poste 3718

Télécopieur : 450 441-9280

Adresse électronique : ccehdaasiegesocial@csp.qc.ca